



HAL
open science

L'invention d'un "paysage de papier". Derrière l'apparente permanence du paysage beauceron, une probable mobilité...

Samuel Leturcq

► **To cite this version:**

Samuel Leturcq. L'invention d'un "paysage de papier". Derrière l'apparente permanence du paysage beauceron, une probable mobilité.... Cahier des thèmes transversaux ArScAn, 2004, 4, pp.17-23. hal-02117295

HAL Id: hal-02117295

<https://hal.science/hal-02117295>

Submitted on 2 May 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'invention d'un « paysage de papier »

Derrière l'apparente permanence du paysage beauceron, une probable mobilité...

Samuel Leturcq (Université de Marne-La-Vallée)

Cette intervention s'inscrit dans le prolongement de ce que Monique Bourin vient de présenter. Je voudrais plus particulièrement aborder les problèmes spécifiques de l'historien des textes en matière de choix des échelles spatiales et temporelles d'analyse, dès qu'il s'agit d'aborder la dynamique d'un paysage. Pour ce faire, j'ai choisi d'étudier les méthodes utilisées par les historiens médiévistes qui ont travaillé sur la Beauce (Marc Bloch et André Chédeville) pour essayer d'appréhender la dynamique paysagère de cette région. Cette analyse permettra de mettre en évidence l'originalité profonde du « paysage de papier ».

I. Quelques données de base de l'analyse des paysages médiévaux à partir des documents écrits

L'étude historique des paysages a pour objectif d'étudier la dynamique temporelle des espaces. Il s'agit donc de mettre en évidence et d'expliquer les évolutions qu'un paysage a pu connaître, mais aussi le rythme de ces évolutions.

L'historien de papier ou de parchemin dispose de sources dont l'utilisation, en ce qui concerne l'étude des paysages anciens, apparaît extrêmement délicate. C'est un filtre contraignant, qui amène une vision particulière des paysages :

Commençons d'abord par une lapalissade : l'historien des textes peut aborder l'étude des paysages uniquement pour les périodes historiques. Cette constatation, simpliste, confine la recherche des historiens de papier exclusivement sur les siècles les plus récents, grossièrement les deux derniers millénaires. De fait, la profondeur chronologique des historiens de parchemins (et de papier) est relativement faible. On pourrait déduire de cette limitation que les analyses n'en sont que plus fines. En fait il n'en est rien, pour la raison qui suit.

La documentation écrite (j'entends ici tous les supports de l'écriture : archives sur parchemin, archives sur papier, documentation iconographique, planimétrique...) ne connaît aucune homogénéité, ni dans le temps, ni dans l'espace. Il existe en particulier, pour une seule et même région, des ruptures documentaires très importantes, tant sur le plan quantitatif que qualitatif qui amènent de sérieuses difficultés dans le traitement des données. Concernant la période médiévale, il faut bien reconnaître l'extrême rareté des descriptions de paysage ; encore faut-il bien souligner la difficulté qui existe à exploiter ces données, empreintes le plus souvent d'un formalisme qui les rend d'une utilisation difficile.

Enfin (et là ne réside pas la moindre des difficultés), la documentation utilisée par les historiens des textes est une documentation subjective. Le paysage, lorsqu'il est décrit dans une source, correspond à la lecture d'une image à l'aide d'une grille d'analyse construite à partir de référents socio-culturels ; c'est la raison pour laquelle la lecture des paysages évolue selon les époques, c'est-à-dire qu'elle induit une perception particulière des espaces considérés, en relation directe avec la position du témoin, sa sensibilité, le propos général du texte... En quelque sorte, l'historien entend observer les paysages anciens à travers des verres déformants. Il faut ajouter à cette première correction une seconde correction, tout aussi déformante que la première : je veux évoquer le regard de l'historien lui-même, qui applique à son tour une grille de lecture particulière au paysage qu'il souhaite étudier dans le passé. Cette remarque a une grande importance en ce qui concerne l'utilisation qui peut être faite de la régressivité, c'est-à-dire de l'utilisation de sources récentes pour étudier une réalité ancienne.

Du fait de ces difficultés, les historiens des textes ont considéré pendant longtemps le paysage comme un objet inanimé, modelé par les hommes, quasi immobile, donc assez peu intéressant sur le plan historique (hormis le problème des origines des traits fondamentaux). Le cas du paysage beauceron illustre bien cette conception ancienne de la recherche historique menée sur les paysages.

II. Un discours uniforme sur la Beauce entre le V^e et le XVIII^e siècle : l'impression d'une permanence

A. Les sources littéraires

Je propose à présent de quitter ces généralités préliminaires, pour en analyser la portée pratique par l'examen d'une série de discours narratifs concernant le paysage d'une région particulière, celui de la Beauce, entre le V^e et le XVIII^e siècle. Il faut d'abord constater que ces textes littéraires qui évoquent le paysage beauceron sont peu abondants pour la période médiévale ; mais surtout, les descriptions sont extrêmement fugaces :

- Paulin de Périgueux (V^e siècle) évoque dans sa *Vie de saint Martin* la présence de « grands champs » (*immensis campis*) autour de Chartres¹. Comment interpréter cette mention ? Au fond, comment traduire le terme *campus* ? On a peut-être une réponse avec l'extrait suivant.

- Virgile le Grammairien (vers 630, à la cour des rois francs) explicite le sens du mot *bellum* par une étymologie aussi ingénieuse que possible : *La guerre (bellum) a lieu seulement dans une beauce (belsa), c'est-à-dire dans un terrain ouvert (campo). Une beauce est ainsi appelée parce qu'elle produit beaucoup de beuces (belsa plurima), autrement dit de gramina*².

Cette définition fait apparaître une première identification de sens entre *campus* (c'est-à-dire étendue plate et ouverte, idéal pour la rencontre de deux armées) et *belsa*. Ensuite l'auteur donne une seconde identification de sens entre d'une part ce même terme *belsa* et d'autre part son pluriel qui signifie « herbe ». De cette double identification apparaît une évocation paysagère très intéressante : que *belsa* soit un substantif de valeur générale ou nom de pays, le terme évoque une étendue plate, ouverte et dénudée. Marc Bloch, qui a commenté ce passage, pense que la Beauce est à cette époque une steppe.³

- Suger (mi XII^e siècle), dans son œuvre, donne une multitude de petits renseignements sur la campagne beauceronne, même si là n'est pas sa préoccupation ; il connaît particulièrement bien ce pays, puisqu'il fut prévôt de Toury (en Beauce orléanaise, chef-lieu des possessions beauceronnes de l'abbaye de Saint-Denis) durant la dizaine d'années qui précèdent son arrivée à la tête de l'abbaye. Il souligne, dans son compte-rendu administratif, l'aridité du plateau, par rapport à la fraîcheur de la vallée de la Juine qui l'entaille. Il évoque encore la platitude absolue du plateau beauceron (*longa planities*) et son caractère découvert dans un épisode échevelé de la *Vie de Louis VI le Gros*.⁴

Suger confirme pleinement le tableau rendu par les données du Haut Moyen Âge : la Beauce se caractérise comme une étendue plate, aride et largement ouverte.

- L'analyse du *Roman du comte d'Anjou* (début XIV^e siècle) de Jean Maillart confirme encore pleinement ce tableau austère. Dans : *Le comte s'en va alors à vive allure vers Orléans, tout aussitôt, tout droit, tant et si bien qu'il entre dans la Beauce. Là le vent lui joue de mauvais tours, car il le frappe à découvert et ses vêtements ne sont pas bien fermés, tout déchirés qu'ils sont, et très minces. Il endure plus de mal qu'il n'en vit jamais, car la Beauce est un pays vaste et plat ; il n'y a rien pour s'abriter, rien où l'on puisse se cacher, ni forêt, ni haie, ni buisson, quand on ne veut pas rester en ville ; je peux donc bien le ire sans mentir : si c'est à force de trembler qu'on évite de se geler, le comte n'avait rien à craindre*⁵.

¹ *Carnutena jacent patulis qua moenia campis
Gallia et immensis late distenditur agris.*

(Œuvres de Paulin de Périgueux, éd. E.F. Corpet. Paris, 1849, p. 132).

² *Bellum autem nonnisi in Belsa hoc est in campo agitur. Belsa enim hoc dicitur quia belsa plurima quae sunt gramina profert* (éd. J. Huemer, p. 20).

³ BLOCH (Marc). Les problèmes du peuplement beauceron, in : *Revue de synthèse historique*, XVII, 1939, pp. 62-73.

⁴ Ces passages ont été commentés par Marc Bloch dans le même article.

⁵ Jean Maillart. *Le Roman du comte d'Anjou*, édition et traduction de Francine Mora-Lebrun. Paris, Gallimard, 1998, pp. 162-163 (coll. « Folio Classique »). Cité et commenté par Marc Bloch, toujours dans le même article.

- Au XVI^e siècle, notons le tableau de la Beauce donné par Rabelais, qui explique l'absence d'arbre par le fait que la jument de Gargantua aurait tout rasé d'un simple coup de queue.

- Enfin, je ne résiste pas à l'envie de livrer la description dédaigneuse d'Arthur Young qui traversa la Beauce par la route royale Paris / Orléans les 29 et 30 mai 1787 : *Nous allons à Étampes, en partie à travers un pays plat, le commencement du fameux pays de Beauce ? Jusqu'à Toury, pays plat et désagréable (...) Une continuation de pays plat sans enclos, peu intéressant et même ennuyeux, quoiqu'on aperçoive de tous côtés de petites villes et villages ; les traits qui pourraient former un paysage ne sont pas réunis (...)*

Entre le V^e et le XVIII^e siècle, les sources écrites présentent une continuité remarquable dans le discours concernant le paysage beauceron, qui apparaît comme plat, dénudé et ouvert, sans arbre. Notons toutefois que dès le XII^e siècle les descriptions traditionnelles insistent systématiquement sur le caractère fertile de cette région :

- Suger emploie l'expression *ferax frumenti* pour qualifier la Beauce dans la *Vie de Louis VI le Gros*...⁶

- *La Beauce, mère des grains, n'a pas autant d'épis jaunissants...* : Guillaume le Breton dans la *Philippide* en 1217 évoque de cette manière l'idée de la multitude de soldats de l'armée de Jean sans Terre.⁷

- À la fin du Moyen Âge, dans le *Livre de la description des pays*, Gilles le Bouvier, dit Berry, ne voit que cet aspect du paysage beauceron : *Puis y est la duché d'Orléans, le pais de Chartres, celui de Beauce, le comté de Blois et de Aunois qui sont moult bons pais de blez, de vins, et y a assez de bois en aucuns lieux et y a bon peuple et grans laboureurs ; ces pais ont esté moult foullez de la guerre*.⁸

Que faut-il déduire de cette permanence des discours littéraires ? Une permanence des traits du paysage, ce qui tendrait à penser que l'aspect actuel de la campagne beauceronne remonte au moins au haut Moyen Âge ? Au fond, ce qui apparaît nettement dans le cas de la Beauce, c'est la permanence de la perception des grands traits du paysage ; mais c'est un paysage impressionniste, presque monumental, qui ignore une multitude d'aspects moins visibles qui peuvent connaître des évolutions sensibles, de telle sorte que le paysage peut se transformer sans que le discours transmette un quelconque témoignage de ces transformations pourtant importantes.

B. Les sources de la pratique

Que disent à présent les actes de la pratique, que l'on pourrait penser plus proches de la réalité quotidienne, et par conséquent riches d'enseignements sur les paysages ? Comment les historiens utilisent-ils ces sources pour la description des paysages ? Parviennent-ils à des résultats qui convergent avec l'impression donnée par les sources littéraires ? Parviennent-ils à enrichir l'approche des sources littéraires ?

Marc Bloch et André Chédeville sont les deux « historiens de parchemins » qui ont fait le travail colossal de dépouillement de la documentation médiévale beauceronne. Ils s'attaquent tous deux à une connaissance du paysage beauceron pour la période médiévale ; ils mettent en évidence l'ancienneté des caractères profonds du pays beauceron (ceux dont les textes littéraires tendent à montrer la persistance dans le temps), tout en montrant une phase active de mise en culture à l'époque des grands défrichements, dans le courant des XI^e-XIII^e siècles. Recensons de manière très rapide et succincte les moyens qu'utilisent ces deux auteurs pour tenter de tracer les contours généraux du paysage beauceron avant le XIII^e siècle :

⁶ ... *in Belsa, que ferax est frumenti...*, dans Suger. *Vie de Louis VI le Gros*, éditée et traduite par Henri Waquet. Paris, Belles-Lettres, 1964, p. 134 (coll. « Les classiques de l'histoire de France au Moyen Âge », 11). Notons toutefois que la même expression est utilisée par Suger dans son *CŒuvre administrative* pour mettre en exergue les aptitudes exceptionnelles du domaine de Beaune-la-Rolande dans le Gâtinais : *...frumenti et vini opulencia ferax...* dans Suger. *CŒuvres...*, Texte établi, traduit et commenté par Françoise Gasparri. Paris, Belles-Lettres, 1996, p. 90.

⁷ Guillaume le Breton. *La Philippide*, éd. H.-F. Delaborde (coll. « Société de l'histoire de France »). VI, vers 335. Passage cité et commenté par Marc Bloch.

⁸ *Le livre de la description des pays, de Gilles le Bouvier dit Berry*, édité et commenté par E.T. Hamy. Paris, 1908 (coll. « Recueil de voyages et de documents pour servir à l'histoire de la géographie »).

TRAVAIL SUR DES ASPECTS PARTICULIERS D'UN PAYSAGE, À PARTIR DE LA TERMINOLOGIE

Par exemple le terme *silva*, qui désigne un massif forestier important, n'apparaît qu'à deux reprises, dans des endroits considérés comme marginaux de la Beauce⁹. Les chercheurs en déduisent une rareté des massifs forestiers dans le cœur de la Beauce dès le Haut Moyen Âge, mais ne rejettent pas l'existence possible de bois. Par une cartographie des mentions de bois, d'arbres, les chercheurs parviennent à déterminer une zone (le cœur de la Beauce, c'est-à-dire au sud d'une ligne Auneau-Étampes, au nord de la forêt de Marchenoir et de la forêt d'Orléans, à l'est de la vallée du Loir) très découverte, mais toutefois intensément défrichée, et mise en valeur entre le XI^e et le XIII^e siècle¹⁰.

Autre exemple, concernant le couvert végétal : Recension de l'ensemble des mentions d'espèces végétales, dès qu'elles apparaissent. Par exemple, Marc Bloch a été très intéressé par la description de la végétation défrichée autour de Maisons-en-Beauce sous la direction des moines de l'abbaye de Morigny, des plantes basses ou buissonneuses, en tout cas pas des arbres, pas mêmes des arbustes : *Il mit en culture ce lieu longtemps inculte ; tantôt avec la charrue, tantôt avec des houes, tantôt avec les autres armes du paysan, il faisait arracher les broussailles, les tribules, les fougères, les buissons et les autres encombrements adhérents aux entrailles de la terre*¹¹. J'attire toutefois l'attention sur la rareté de ce type de mentions. D'autre part ce cas présenté ici est-il représentatif pour l'ensemble de la Beauce, même de son cœur ?

SYNTHÈSE À PARTIR DES CONTRASTES VISUELS, particulièrement entre une campagne ouverte (arbre rare, habitat aggloméré...) et une campagne dans laquelle les espaces boisés occupent une place particulièrement importante, avec un habitat sensiblement dispersé : ce contraste permet la détermination de grands ensembles paysagers (Beauce et Perche), qui repose sur l'opposition openfield/bocage. En fait, autant Marc Bloch qu'André Chédeville perçoivent l'existence d'un paysage particulier en montrant les contrastes des situations entre deux zones voisines : *Nous ne pensons pas avoir réussi pleinement dans notre tentative de restituer les grands traits du paysage. On peut toutefois dire que celui-ci préfigurait déjà l'allure de nos campagnes modernes. Certes le bocage apparaît mal, sans doute était-il moins dense, limité encore à la partie la plus occidentale ; s'il est difficile de parler d'openfield, il est plus encore d'employer le terme de closefield ; c'est le contraste entre la plaine et le pays aux bois qui paraît le plus frappant...* (Chédeville, pp. 189-190).

On peut d'ores et déjà dresser un bilan des problèmes qui se posent à l'examen de cette documentation. J'en repère en fait deux : d'une part le problème de l'hétérogénéité des corpus ; d'autre part la tendance à plaquer sur les paysages anciens des modèles d'organisation contemporains.

- Le problème de l'hétérogénéité du corpus : les descriptions sont toujours fugaces, peu nombreuses et souvent peu explicites, donc difficilement généralisables. Or Marc Bloch et André Chédeville utilisent des mentions ayant des dates diverses, d'origines variées et concernant des endroits différents pour effectuer une restitution générale du paysage d'une région. Ils utilisent de fait des corpus extrêmement hétérogènes, avec des mentions issues d'une multitude de terroirs (des centaines, sur des dizaines de milliers d'hectares), s'étalant sur une période longue couvrant plusieurs siècles. Les auteurs, conscients de cette difficulté, tentent de pallier la faiblesse qualitative du corpus (qualité grandement amoindrie à cause des ruptures documentaires géographiques et chronologiques) de deux manières :

- d'une part grâce à un renforcement quantitatif, c'est-à-dire par une accumulation d'informations.
- d'autre part en partant tacitement du postulat que le paysage de la Beauce connaît durant la période médiévale une certaine homogénéité. Cette homogénéité justifie l'utilisation de corpus constitués d'éléments divers géographiquement et chronologiquement, dans la mesure où ces données apparaissent interchangeables d'un terroir à l'autre.

En fait, je pense que la constitution de ces bases de données hétérogènes est un leurre, car à travers ce corpus énorme, les auteurs créent un objet totalement factice, puisque construit à partir de données complètement hétérogènes tant dans le temps que dans l'espace. En effet, rien ne prouve l'homogénéité du paysage beauceron pour ces périodes anciennes. L'examen attentif du compte-rendu administratif de Suger (mi XII^e siècle) pour 5 domaines beucerons de Saint-Denis géographiquement concentrés (Guillerval, Monnerville, Rouvray-Saint-Denis, Villaines, Toury) semble même suggérer le contraire ; le témoignage de Suger

⁹ Boulonville, commune de Sainville dans le canton d'Auneau (1105), et Lion-en-Beauce dans un diplôme de Hugues Capet (vers 990).

¹⁰ CHEDEVILLE (André). *Chartres et ses campagnes. XI^e-XIII^e siècles*. Paris, Garnier, 1991 (1^{ère} éd. 1973), pp. 133 et ss.

¹¹ *Locum diu incultum excoluit, vespres et tribulos, filices et dumos et cetera rudera terre visceribus inherentia, nunc arratro, nunc lingoibus, nunc ceteris rucolarum armis, eradicavit* (Chronique de Morigny, éd. Mirot, pp. 5-6). Cité par Marc Bloch.

met en évidence non pas une image statique, monolithe, d'un paysage beauceron intensivement exploité, mais plutôt l'idée d'une diversité des stades d'avancée de l'exploitation agraire (des terroirs sont intensivement exploités depuis longtemps, tandis que d'autres apparaissent plus ou moins délaissés, soit du fait des rapines des seigneurs voisins, soit du fait d'une absence de gestion rationnelle)¹².

Concernant la question de cette supposée homogénéité du paysage beauceron pour les périodes anciennes, les auteurs peuvent éventuellement être abusés par la situation qui prévaut effectivement au moins depuis le Bas Moyen Âge, c'est-à-dire une uniformité absolue. En effet, l'examen pédologique attentif des sols beaucerons révèle des diversités dont il serait sage de tenir compte¹³.

Il faut ensuite prendre garde à l'usage d'un certain nombre de concepts géographiques qui servent couramment dans la description des paysages anciens. De fait, les concepts d'openfields et de bocages servent couramment de grille d'analyse des paysages (cf. Chédeville), sans prendre garde au fait que ces deux grandes catégories paysagères couvrent en fait une diversité extrême de cas particuliers (l'openfield alsacien n'est pas l'openfield beauceron ; pour installer ces paysages traditionnels dans le même groupe on se retranche derrière le plus petit dénominateur commun, à savoir l'ouverture du paysage, la concentration du peuplement, la gestion communautaire du terroir et le lanierage du parcellaire, mais dans les faits il s'agit bien de deux paysages différents, avec des fonctionnements radicalement différents). L'absence de prise en compte de cette diversité, derrière une schématisation extrême, gomme la diversité potentielle des paysages, et peut être à l'origine d'amalgames et de généralisations abusives.

Exemple : Lorsque Chédeville emploie le terme *openfield* pour désigner le paysage beauceron, il faut prendre garde de ne pas plaquer le système agraire moderne beauceron ; si la campagne beauceronne est ouverte entre le X^e et le XIII^e siècle, le système d'exploitation des terroirs, la forme du peuplement, du parcellaire... peuvent être très différentes.

Pour se garder de ce genre de risques, il faut prendre en considération deux exigences absolues :

- d'abord constituer une base de données homogène sur le plan géographique, où tous les éléments puissent être situés précisément dans un espace unique ;
- d'autre part considérer le paysage comme un système, c'est-à-dire une série d'éléments fondamentaux qui interagissent les uns sur les autres, ces interactions faisant évoluer le système de proche en proche.

III. Rétrécir l'espace, dilater le temps pour prendre en compte la dynamique paysagère

A. Considérer le paysage comme un système

Avant tout, il me paraît essentiel de considérer le paysage comme un système, c'est-à-dire un ensemble d'éléments qui interagissent les uns sur les autres ; l'historien doit fondamentalement considérer les paysages comme des objets dynamiques. Malgré les apparences, le paysage subit des modifications incessantes qui entraînent des mutations souvent imperceptibles dans les textes. Se pose alors, pour les historiens des textes, le problème des effets de seuil ; à partir de quel moment les sources écrites vont-elles témoigner d'une évolution, qui peut être pourtant déjà ancienne lorsque l'historien commence à la percevoir dans ses sources ?

Prenons l'exemple du problème de l'eau sur le plateau beauceron. Les sources mettent en évidence des traces d'assèchement progressif du plateau dans le courant des deux derniers millénaires. Mais à quel rythme se fait cet assèchement ? Selon quelles modalités ? André Chédeville constate le déplacement des sources de l'Eure d'une dizaine de kilomètres ; il met en outre en évidence l'apparition de diminutifs dans la manière de désigner les cours d'eau qui entaillent le plateau beauceron dans le courant du Moyen Âge : Rabette, Drouette (*Droa* jusqu'à la fin du XIII^e siècle), Louette (*Loa* dans la chronique de Frédégaire), Chalouette (encore appelée *Calo* au début du XII^e siècle)... L'apparition de ces formes diminutives tendrait à témoigner de cet affaiblissement des cours d'eau¹⁴. Pourtant, ces indices textuels ne permettent pas d'appréhender précisément les modalités de cet assèchement ; s'agit-il d'une évolution linéaire et régulière dans le temps, ou alors d'un processus qui s'effectue par paliers ? Les diminutifs témoignent-ils d'un événement

¹² Commentaire de ces passages dans LETURCQ (Samuel). *De Suger aux Temps modernes. Micro-histoire d'un territoire d'openfield*. Thèse de doctorat d'histoire, Paris I, 2001, pp. 375-411.

¹³ En particulier NIEL (J.-F.). *Application agronomique d'une cartographie pédologique. La culture de la betterave à sucre dans le périmètre d'Artenay (Loiret)*. INRA Paris-Grignon, géologie-pédologie, mémoire de DAA (diplôme d'agronomie approfondie), septembre 1978.

¹⁴ CHEDEVILLE (André). *Op. cit.*, pp. 158-159.

contemporain aux textes ? On peut aussi envisager que ces diminutifs correspondent à la prise de conscience tardive d'un mouvement d'assèchement beaucoup plus ancien ; en effet, ce n'est que lorsque les conséquences d'un long processus se manifestent clairement que les textes témoignent d'une prise de conscience... il faut prendre en compte un temps de réaction dont la durée peut être difficilement évaluée.

Les textes transmettent très subjectivement l'histoire des évolutions d'un paysage. L'historien des textes a-t-il vraiment sa place dans ce travail de reconstitution ? Cette question, provocatrice, trouve à mon sens une réponse positive. L'historien des textes a toute sa place dans l'étude historique des paysages, dans la mesure où ces sources écrites donnent accès à une compréhension particulière du phénomène paysager dans le passé. Gérard Chouquer conçoit la recherche sur les paysages autour de la collaboration de 3 sphères scientifiques qui abordent chacune des problèmes spécifiques¹⁵ :

- la sphère des relations naturelles (éco-système) ;
- la sphère des systèmes de réification et de spatialisation (morpho-système), c'est-à-dire les formes de représentation de l'espace, de réification, de relation dans l'espace et de délimitation de l'espace ;
- la sphère des relations sociales de production (socio-système), c'est-à-dire les rapports sociaux de production, le mode d'exploitation de l'espace agricole et le cadre matériel du travail paysan et les pratiques sociales de travail.

C'est évidemment dans cette troisième sphère que les sources écrites et leur étude trouvent toute leur place dans le cadre d'une étude historique des paysages.

B. Rétrécir l'espace : une nécessaire micro-analyse

L'appréhension historique (c'est-à-dire de manière dynamique) des paysages au travers des sources écrites implique toutefois deux conditions préalables qui me semblent impératives :

- la construction d'une base de données homogène ;
- un souci de s'affranchir des modèles explicatifs standardisés offerts par la géographie classique (par exemple la distinction académique entre openfield et bocage).

Dans les deux cas, le jeu sur les échelles d'analyses permet de remplir ces deux conditions.

1. CHANGER D'ÉCHELLE, C'EST CRÉER UN NOUVEL OBJET DE RECHERCHE

Le changement d'échelle d'analyse modifie les points de vue ; c'est de cette distanciation que naissent des regards particuliers et des questions nouvelles. Le passage de la macro-analyse à la micro-analyse livre une lecture différente de la documentation, car l'objet sur lequel porte cette documentation change de nature. En particulier, l'étude de la documentation cadastrale des XIII^e-XVIII^e siècles (terriers et censiers) fournit à l'historien des textes une matière extrêmement riche pour l'analyse des paysages, en ce qu'elle enregistre, au travers des déclarations des propriétaires et fermiers, une certaine perception des espaces occupés et exploités. Le travail d'analyse de ces données au niveau de la paroisse (c'est-à-dire le cadre de vie quotidien des individus) permet d'aborder les paysages au travers d'une approche cognitive, c'est-à-dire au travers des représentations que les paysans se font de leur environnement¹⁶.

2. CRÉER UN CORPUS HOMOGÈNE

L'historien des textes est confronté au problème redoutable de l'hétérogénéité des sources dans le cadre de l'analyse des paysages, comme l'a montré la recherche menée sur le paysage beauceron. Le seul moyen de créer une base de données homogène réside dans une réduction de la fenêtre d'analyse. Le cadre régional, souvent choisi pour les études rurales, semble inadapté ; la perception des changements nécessite le choix d'un territoire restreint, pour lequel on puisse réunir des données abondantes d'époques diverses et dont la comparaison soit possible. L'homogénéité géographique du corpus est en effet indispensable pour pouvoir faire des rapprochements valides entre diverses informations appartenant à des époques différentes. De fait, la micro-analyse apparaît comme essentielle pour assurer la validité d'une démarche régressive.

¹⁵ CHOUQUER (Gérard). La place de l'analyse des systèmes spatiaux dans l'étude des paysages du passé, in Gérard Chouquer (dir.), *Les formes du paysage. Tome 3 - L'analyse des systèmes spatiaux*. Paris, Errance, 1997, pp. 14-24 (coll. « Archéologie aujourd'hui »).

¹⁶ Cf. LETURCQ (Samuel), *Op. cit.*

C. Dilater le temps : une histoire régressive

Le principe de la régressivité n'est pas neuf, puisque Marc Bloch s'en est fait le chantre en 1931, dans l'avant-propos des *Caractères originaux de l'histoire rurale française* (page X) : *L'histoire est, avant tout, la science d'un changement. Dans l'examen des divers problèmes, j'ai fait de mon mieux pour ne jamais perdre de vue cette vérité. Cependant, il m'est arrivé, notamment à propos des régimes d'exploitation, de devoir éclairer le passé très lointain à la lueur de temps beaucoup plus proches de nous. « Pour connaître le présent », disait Durkheim en tête d'un cours sur la famille, « il faut d'abord s'en détourner ». D'accord. Mais il est des cas où, pour interpréter le passé, c'est vers le présent, ou, du moins, vers un passé tout voisin du présent qu'il sied d'abord de regarder. Telle est, en particulier, pour des raisons qu'on va voir, la méthode que l'état de la documentation impose aux études agraires.*

Pourtant, il est étonnant de constater que cette exhortation fut assez peu suivie par les historiens, et fait même l'objet d'une certaine méfiance, voire d'une réprobation explicite. De fait, les études d'histoire rurale ont jusqu'alors rarement utilisé la méthode régressive (si l'on omet l'illustre exception de la recherche d'André Deléage sur la Bourgogne²²). Généralement, les historiens se contentent d'utiliser les photographies aériennes verticales (missions IGN), les plans terriers modernes ou les cadastres napoléoniens ; mais il faut remarquer qu'il s'agit souvent d'une utilisation purement illustrative. Gérard Sivery explicite clairement cette position dans les attendus méthodologiques de sa thèse sur le Hainaut à la fin du Moyen Âge : *Cet essai de reconstitution des paysages et de la morphologie agraire utilise surtout des documents écrits et les illustrations du Moyen Âge et du début de la période moderne. La méthode rétrospective a peu servi. Les documents et plans récents, ainsi que l'examen de quelques paysages contemporains, ont surtout permis de déceler la force de diverses tendances à la fin du Moyen Âge. L'archéologie, la pédologie, les photographies aériennes ont été parfois utilisées. Mais c'est dans les documents écrits, notamment dans les comptabilités, que l'auteur a surtout recherché les indices de transformation des terroirs.*(p. 71).

Cette position illustre bien l'utilisation généralement pratiquée de la méthode régressive : elle est très limitée (souvent à l'utilisation des sources cartographiques), et fréquemment l'objet de réticences ; de fait les risques de fixisme, et donc d'anachronisme, ne sont pas absents, puisqu'il s'agit de juger des évolutions d'une structure à l'aune d'un référentiel récent. Mais ces critiques résultent en fait d'une utilisation altérée du principe régressif, qui s'appuie souvent sur le croisement de données hétérogènes chronologiquement et géographiquement. La comparaison de données d'époques différentes ne peut être valide que dans un cadre géographique homogène ; c'est pourquoi le recours à une base de données micro-analytique paraît hautement souhaitable pour mener à bien une enquête de manière régressive.

Conclusion

Depuis l'article de Georges Bertrand dans l'*Histoire de la France rurale*²³, les historiens des textes ont pris conscience de la complexité de l'objet historique que constitue le paysage. Parallèlement à cette prise de conscience, le caractère historique des espaces et des environnements a pris son essor, ouvrant la voie à l'examen de nouvelles sources, jusqu'alors peu utilisées, voire complètement ignorées. Les sciences naturalistes, la morphologie, l'archéologie travaillent désormais dans le sens d'une « histoire des paysages », dont les textes ne constituent qu'une partie des sources disponibles. Toutefois, la contribution de ces sources écrites est fondamentale, en ce qu'elle permet d'appréhender les espaces et les environnements non plus seulement sous leur aspect économique et institutionnel, mais aussi sous un angle culturel. Les historiens des textes construisent, grâce à leur documentation, des paysages sensibles, c'est-à-dire perçus et ressentis. Cette appréhension économique, institutionnelle et culturelle des paysages, au travers des sources écrites, contribue à la prise en compte de la dynamique paysagère.

¹⁷ DELEAGE (André). *La vie rurale en Bourgogne jusqu'au début du onzième siècle*. Mâcon, Protat frères, 1941.

¹⁸ BERTRAND (Georges). Pour une histoire écologique de la France rurale, in Georges Duby, Armand Wallon (dir.). *Histoire de la France rurale. 1. Des origines à 1340*. Paris, Seuil, 1992 (1^{ère} éd. 1975), pp. 37-118 (coll. « Point Histoire », H166).